

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 5 (1939)

Heft: 79

Rubrik: Communications des maisons de location

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le maire, M. L. Borne, avait eu un éclair de génie. La municipalité ouvrirait une salle à ses frais et y présenterait des films. Ce fut un tollé général dans le public. Comment! Non seulement la ville surtaxait, mais elle ferait concurrence à l'exploitation!

La proposition du maire fit long feu.

ANGLETERRE.

La «British Standards Institution» a donné, après des recherches précises, une définition et un standard précis pour ce qu'on appelle le «Safety Film» (film ininflammable). Il a adopté comme base «l'essai Lehman», qui avait été recommandé au VII^e Congrès International de Photographie Scientifique et Appliquée. Il a adopté aussi un «essai rapide» pour se rendre compte tout de suite et exactement si tel film peut être classé comme «Safety».

Une Nouvelle Salle spécialisée dans la projection des Films français à Londres.

Londres va posséder une salle spécialisée de plus pour la projection des films français. Ce nouveau cinéma — l'Embassy — est actuellement en construction à Tottenham Court Road, tout près du Dominion Cinema, à deux pas d'Oxford Street, et sera inauguré dans le courant de septembre.

L'Embassy portera à sept le nombre des salles de Londres donnant des films français. Ce sont l'Academy, le Berkeley, le Studio One, le Paris, le Curzon et le Cinephone (ce dernier également en construction).

ALLEMAGNE

Version allemande d'un Film de Tino Rossi.

La censure vient de donner son visa pour la version allemande du film *Naples au Baiser de feu* que l'Adler film a synchronisée en allemand. Les chansons du célèbre artiste seront probablement enregistrées par Tino Rossi lui-même en allemand.

Rappelons que depuis son séjour à Berlin et le triomphal succès de la version originale du film *Naples au Baiser de feu*, Tino Rossi est devenu très populaire en Allemagne.

Répetons-le:

Le cinéma n'est pas le théâtre.

Emile Jannings déclare à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'écran:

«Un acteur ou un cinéaste ne doivent pas considérer le cinéma uniquement du point de vue théâtral. Le théâtre est une école, il prépare, mais là s'arrête son rôle. Le théâtre est pour un acteur ou un metteur en scène qui se destine au cinéma, un stage, comme pour un futur médecin le séjour dans un hôpital.

«Le cinéma est d'abord mimique. Or, la parole tue la mimique. Le cinéma offre des moyens d'expression bien divers. Un acteur peut au théâtre exprimer des sentiments, obtenir des effets sans que lui-même prenne part à la vie de son personnage, mais au cinéma cela est impossible. L'objectif découvre impitoyablement l'état intérieur de l'acteur. Un acteur virtuose intéressera, mais il laissera froid.

«Le public doit être ému, mais pour l'émouvoir il faut lui donner la certitude que l'être qui se meut sur l'écran est lui-même ému: au cinéma ce que l'acteur lui-même ne ressent pas, se perd dans le vide.

Voici les deux premières remarques que je fis lors de mes débuts cinématographiques.

«Au théâtre, j'avais toujours cru qu'il n'y avait pas de «ismes» dans l'art. Pas de romantisme, pas de naturalisme..., mais j'ai dû admettre que le cinéma en connaissait un: l'Expressionisme. Certes, aujourd'hui, le parlant a beaucoup modifié, mais non pas le fond des choses. Nous autres de la vieille école, avons appris à nous exprimer avec le visage, et cela a été le meilleur apprentissage. Car ce qui est essentiel au cinéma, c'est l'effet optique. Le spectateur regarde, avant d'écouter. La parole est un complément. L'image reste à la base du film.

«Ceux qui, aujourd'hui, soutiennent que l'image doit servir et souligner la parole, n'ont jamais rien compris et ne comprendront rien au cinéma. Le cinéma ne peut être uniquement destiné à enregistrer du théâtre.»

YUGOSLAVIE.

La Yougoslavie ne produit que des films documentaires, culturels et analogues; cette production a atteint un maximum en 1936. Les 63 films de 1938 ont été tournés par 14 firmes.

Il est passé, en 1938, sur les écrans yougoslaves, 987 films; c'est un notable progrès sur 1937, où l'on en n'avait présenté que 841. Ce total de 1938 comprend les 63 films nationaux.

Au 1^{er} Janvier 1939, le nombre des Cinémas était de 384, dont 53 muets, totalisant 121.000 places; dans ce nombre, 108 seulement jouent tous les jours, 100 de trois à cinq fois par semaine, 154 une ou deux

† Léon Charrière.

Le 9 août est décédé à Lausanne M. Léon Charrière, administrateur du cinéma «Rex S.A.», membre de l'A.C.S.R. Le défunt était âgé de 52 ans. Il était originaire de Cerniat (Gruyère). Il fit un apprentissage d'électricien. Peu avant la guerre, il ouvrit, à Bulle, un grand commerce d'orchestrons et de pianos mécaniques. Sa maison devint vite prospère. Elle expédiait sa marchandise dans toutes les parties du monde. Quand la mode des orchestrons eut pris fin, ce fut la vente des appareils de radio. Il y a cinq ans, M. Charrière quittait Bulle pour Lausanne où il s'intéressa à l'industrie du cinéma.

Léon Charrière fut un homme très entreprenant, qui avait des affaires un sens avisé.

fois par semaine et 14 occasionnellement.

Les Directeurs paient un impôt d'Etat de 17 % du prix d'entrée; d'autres taxes atteignent 40 % de l'impôt d'Etat, en sorte que la proportion de l'impôt total atteint, en moyenne 33,25 %. A cela vient encore s'ajouter une taxe de 1 dinar par ticket, pour constituer le Fonds de secours aux théâtres.

Le droit de censure est de 3 dinars par mètre pour les grands films et de 1,50 pour les films de culture. Les films nationaux paient la moitié de ce droit. La censure prélève encore un droit de licence de 0,55 dinar par mètre, pour tous les films. Depuis le 16 Mai 1938, on a établi un impôt spécial de 0,50 dinar par mètre de grand film ou de film réclame.

Pour le contrôle, les Importateurs et les Loueurs doivent fournir à l'Office Central du Cinéma l'original des contrats de location sur des formules spéciales qui coûtent 25 dinars pour les films jusqu'à 600 m. et 50 dinars pour ceux au delà.

On compte que, finalement, les frais de licence de présentation d'un grand film reviennent à 40.000 dinars en moyenne.

Il y a eu, en 1938, 22 firmes de location à Zagreb et à Belgrade. On estime les recettes brutes de 1938 à 134 millions de dinars. Au début de 1937, les capitaux investis dans l'Industrie atteignaient 75 millions de dinars.

Communications des maisons de location

Comme pour les films de long métrage,

WARNER BROS.

remporte pour les «courts-sujets» le plus grand nombre de récompenses décerné à une seule compagnie par l'ensemble des Directeurs de Cinémas américains.

7 récompenses sur un total de 16 sont attribuées aux «courts-métrages Vitaphone» de WARNER BROS. (Une compagnie en obtient 3, les 6 autres étant réparties entre les autres producteurs):

Meilleur film musical en 2 bobines, en noir et blanc

Meilleur film musical en 2 bobines,

en couleurs

Meilleur film en 2 bobines — sujets historiques

Meilleur film en 1 bobine — sujets comiques

Meilleur film en 1 bobine — dessin animé en noir et blanc

Meilleur film en 1 bobine — sujets sportifs

Meilleur film en 2 bobines — comédies.

Ainsi la Compagnie WARNER BROS. se voit-elle, une fois encore, expressément désignée comme: la Compagnie No. 1.